



GROUPE ADP

COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 01 juillet 2025

Aéroports de Paris SA Informations préliminaires concernant les résultats financiers du premier semestre 2025

- ◆ **Les estimations opérationnelles et financières du premier semestre 2025 sont solides ce qui permet au Groupe ADP de confirmer l'ensemble de ses objectifs 2025 :**
 - Trafic à Paris en hausse de 2,5% à 4% en 2025 par rapport à l'année 2024 ;
 - CA/Pax Extime Paris en hausse de 4 % à 6% en 2025 par rapport à l'année 2023 ;
 - EBITDA courant en croissance de plus de + 7% en 2025 par rapport à l'année 2024 ;
 - Investissements du groupe totalisant jusqu'à 1,4 milliard d'euros en 2025, dont 1 milliard concernant ADP SA ;
 - Endettement financier net entre 3,5 et 4 fois l'EBITDA courant de 2025.
- ◆ **Le résultat net (part du groupe) est toutefois affecté de manière défavorable au premier semestre 2025 du fait :**
 - des variations anormalement élevées des taux de change (TRY, INR vs. EUR) générant des effets "non-cash" pour un montant estimé entre 90 et 110 millions d'euros ;
 - de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises pour un montant estimé entre 60 et 70 millions d'euros.
- ◆ **A l'exception de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés, ces éléments sont sans effet sur la trésorerie du groupe et n'obèrent pas sa capacité à investir ou à distribuer un dividende.**
- ◆ **Dans ces conditions, il sera proposé au Conseil d'administration d'ajuster la politique de distribution de sorte à compenser l'effet que ces éléments pourraient avoir sur l'assiette de calcul du dividende au titre de 2025.**

Les hypothèses, prévisions et objectifs sont synthétisés en page 4.

Ce document comporte des données financières non auditées.

Les agrégats présentés sont ceux habituellement utilisés et communiqués aux marchés par Aéroports de Paris SA.

Les estimations opérationnelles et financières du premier semestre 2025 sont solides (trafic à Paris et à l'échelle du groupe, CA/Pax Extime Paris et charges opérationnelles) et sur cette base, nous confirmons l'ensemble des objectifs financiers 2025.

Par ailleurs, dans un contexte de marché anormalement volatile, la variation des taux de change de la livre turque (TRY) et de la roupie indienne (INR) contre l'euro (EUR) depuis le 1^{er} janvier 2025 conduira le groupe à enregistrer des charges - sans effet sur la trésorerie - venant peser de manière défavorable sur le résultat net (part du groupe) pour un montant estimé entre 90 et 110 millions d'euros au premier semestre 2025. Ces effets sont décrits dans le tableau figurant en annexe n°1 du présent communiqué.

La comptabilisation de ces effets liés aux variations de change s'ajoute à la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises pour un montant estimé entre 60 et 70 millions d'euros pour le

premier semestre 2025. Le traitement comptable applicable à cette contribution exceptionnelle et temporaire est rappelé ci-après, en annexe n°2.

Le Conseil d'administration arrêtant les comptes du premier semestre 2025 se réunira le 30 juillet 2025. Il lui sera proposé d'ajuster la politique de distribution de sorte à compenser l'effet que ces charges pourraient avoir sur l'assiette de calcul du dividende au titre de 2025.

Les comptes du premier semestre 2025 seront publiés le 30 juillet 2025 après bourse.

Christelle de Robillard, Directrice générale adjointe en charge des Finances, de la Stratégie et du Développement commentera ce communiqué et répondra aux questions des analystes financiers lors d'une **conférence téléphonique** (audiocast en anglais) se tenant le **2 Juillet 2025 à 8:00 (CET)**.

La conférence téléphonique est accessible au lien suivant : [inscription](#).



Annexes

ANNEXE 1 - Le tableau ci-dessous décrit les impacts à reconnaître comptablement pour le premier semestre 2025 en **conséquence de variations de change**.

Cause	Effet	Charge comptabilisée	Lignes du P&L concernées	Effet sur la trésorerie
Dépréciation de la TRY : - 21,2% vs. EUR - 10,7% vs. USD depuis le 01/01/25	Pour les sociétés turques dont la monnaie de fonctionnement est la livre turque (TRY) et ayant émis des dettes en devises étrangères (EUR, USD) la dépréciation de la livre turque entraîne une hausse de la valeur de ces dettes dans leurs comptes	Perte de change correspondant à l'accroissement de la valeur des dettes en TRY	Détérioration : - résultat financier - quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Non
	Pour les sociétés turques dont la monnaie de fonctionnement est l'euro (Antalya, Ankara, Izmir), lorsque la dépréciation de la TRY est plus forte que l'inflation locale (mesurée par l'indice d'hyperinflation), alors la valeur des avantages fiscaux futurs (actifs d'impôt différé) diminue	Charge d'impôt différé	Détérioration : - quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence - impôts sur les résultats	Non
Dépréciation de l'INR : - 12,0% vs. EUR depuis le 01/01/25	Lorsque la roupie indienne (INR) se déprécie, la valeur des obligations convertibles FCCBs ¹ (libellées en euros) dans les comptes de GMR Airports (libellés en roupies) s'accroît.	Perte de change correspondant à l'accroissement de la valeur, en INR, des FCCBs dans les comptes de GMR Airports	Détérioration de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Non

ANNEXE 2 – Traitement comptable de la contribution exceptionnelle et temporaire sur l'impôt sur les sociétés

La loi de finances pour 2025 a instauré, pour le seul exercice 2025, une contribution exceptionnelle applicable aux sociétés ayant réalisé un chiffre d'affaires de plus d'1 milliard d'euros au titre des exercices 2024 ou 2025.

Cette contribution est assise sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés afférent au résultat fiscal des exercices 2024 et 2025, avant imputation des crédits et réductions d'impôt et créances fiscales de toute nature.

Pour le Groupe d'intégration fiscale dont ADP SA est la société mère, son taux est fixé à 41,2%, portant le taux effectif d'impôt applicable au résultat d'ensemble à 36,13%.

Cette contribution exceptionnelle et temporaire répond à la définition d'un impôt sur le résultat au sens d'IAS 12.

Le fait générateur comptable de la composante assise sur l'impôt courant 2024 étant la réalisation des résultats 2024, elle doit être comptabilisée au 30 juin 2025, première période comptable close après le 15 février 2025, date de promulgation de la loi. La composante assise sur l'impôt courant 2025 est comptabilisée au fur et à mesure de l'année 2025.

¹ FCCBs (Foreign Currency Convertible Bonds) : obligations convertibles libellées en euros mises en place dans le cadre de la préparation de la fusion GIL/GAL conclue le 26 juillet 2024



Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025.

Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à toute crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Ils ont par ailleurs été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2023, à la date de leur dernière mise à jour, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Approchant de son niveau de trafic 2019 à Paris et le dépassant à l'international, tout en ayant déjà surpassé le niveau d'EBITDA courant consolidé de 2019, le groupe s'attend à progressivement enregistrer des taux de croissance proches de ceux connus avant la crise de la Covid-19. En outre, l'entrée en vigueur, à partir de 2024, de la nouvelle taxe applicable aux grandes infrastructures de transport en France impacte la trajectoire financière du groupe. Pour ces raisons, Groupe ADP a actualisé le 14 février 2024 (voir le [communiqué](#)) ses hypothèses, objectifs et prévisions 2024 - 2025 et renoué avec une sélection d'indicateurs permettant une lecture directe de l'évolution de sa performance sans référence à 2019.

Ces éléments sont inchangés depuis la publication des résultats annuels 2024, le 19 février 2025. Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur les indicateurs financiers 2025.

	2025	Statut à ce jour
Hypothèse de trafic à Paris Aéroport % de croissance par comparaison à 2024	Croissance de + 2,5 % à + 4,0 % par comparaison à 2024	Hypothèse confirmée
CA / Pax Extime Paris % de croissance par comparaison à 2023 ¹	Croissance de +4,0 à + 6,0 % par comparaison à <u>2023</u> soit un niveau compris entre 31,8 € et 32,4 €	Hypothèse confirmée
EBITDA courant² % de croissance par comparaison à 2024	Croissance supérieure à + 7,0 % par comparaison à 2024	Objectif confirmé
Investissements groupe (excl. invest. financiers)	Jusqu'à 1,4 milliard d'euros	Prévision confirmée
Investissements ADP SA (excl. invest. financiers, incl. régulé et non régulé)	Jusqu'à 1,0 milliard d'euros	Prévision confirmée
Ratio Dette financière nette / EBITDA courant incl. croissance ciblée à l'international	3,5x - 4,0x	Objectif confirmé
Dividendes en % du RNPG au titre de l'année 2025, versé en 2026	Taux de distribution de 60 %	Politique confirmée, avec une proposition d'ajuster la politique de distribution de sorte à compenser l'effet des éléments précités sur l'assiette de calcul du dividende au titre de 2025

¹ CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

² L'EBITDA courant (précédemment désigné « EBITDA ») correspond à la mesure de la performance opérationnelle d'Aéroports de Paris S.A. et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles, à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels.



Avertissement

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le dernier document d'enregistrement universel publié et déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) et, le cas échéant, dans le dernier rapport financier semestriel. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Eliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr
Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2024, il a accueilli près de 364 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont plus de 103 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont près de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2024, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 158 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 342 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur www.groupe-adp.com | [@GroupADP](https://www.instagram.com/GroupADP) | [Group ADP](https://www.linkedin.com/company/GroupADP)

